

BOURSE FRENCH TECH EMERGENCE

Description

Ce dispositif vise à accompagner de jeunes entreprises dans la maturation de leur projet d'innovation à fort contenu technologique, qualifié deeptech.

Aide accordée sous forme de subvention.

Les projets éligibles sont les projets deeptech nécessitant une phase de maturation et de validation technico-économique : business model, faisabilité technologique, évolution des usages, ergonomie-interface, design de service, tests, marketing, support technique et juridique, organisation interne de l'entreprise, organisation de partenariats ...

ainsi que les projets d'innovation de rupture à fort contenu technologique, qualifié deeptech.

Le terme deeptech qualifie des projets reposant sur des technologies ou des combinaisons de technologies :

- issues d'un laboratoire de recherche (public/privé) et/ou s'appuyant sur une équipe/gouvernance en lien fort avec le monde scientifique (profil scientifique/technologie clé)
- qui présentent de fortes barrières à l'entrée, matérialisées par des verrous technologiques difficiles à lever
- qui constituent un avantage fortement différenciateur par rapport aux offres existantes
- caractérisées par un go-to-market (développement, industrialisation, commercialisation) long/complexe donc probablement capitalistique.

Bénéficiaires

Jeunes entreprises à réel potentiel de croissance immatriculées en France il y a moins d'un an, quel que soit le secteur d'activité économique (service, industrie, numérique) et répondant à la définition européenne de la petite entreprise (moins de 50 personnes et CA ou total bilan inférieur à 10 M€).

Lien

<https://www.bpifrance.fr/catalogue-offres/soutien-a-linnovation/bourse-french-tech-emergence>

Contact départemental

sp-france2030@tarn.gouv.fr